



Formation pour les exploitants
des sites de compostage et de
méthanisation

Cours de rafraîchissement pour les exploitants des sites de compostage et de méthanisation

mercredi 9, jeudi 10 et 31 mars 2022



À qui s'adresse ce cours ?

Les collaborateurs en charge de l'exploitation et de l'administration des installations de compostage et de méthanisation. Le cours de rafraîchissement est adapté pour les personnes expérimentés.

Conformément à l'ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED, chapitre 3, art. 8, et chapitre 4, art. 27, al. 1, let. f), les exploitants d'installations de traitement des déchets organiques doivent posséder un certificat de formation spécifique. À l'avenir, les cantons exigeront des exploitants d'installations qu'ils fournissent cette preuve de formation (en savoir plus [ici](#)). Si vous réussissez l'examen, vous remplissez cette condition. Le cours de base offre les conditions préalables nécessaires.

Contenu du cours :

Le cours couvre tous les aspects du document "Cours de base", qui sert de référence pour l'examen requis. La table des matières du manuel peut être téléchargée [ici](#). Le cours a été développé ces dernières années comme base pour l'exploitation des installations de compostage et de méthanisation, dans le cadre de l'Inspectorat. Le contenu s'adresse à la fois aux installations agricoles et régionales/industrielles. L'acquisition du manuel de cours est une condition préalable à la participation à cet examen.

Programme/contenu du cours :

- 1^{er} jour : Bases légales, biologie et techniques des procédés de la méthanisation et du compostage
Suivi d'une soirée et repas en commun, et nuitée
- 2^{ème} jour : produits et marchés, analyses et suivi, procédure opérationnelle et contrôles, exercice pratique : comparaison des produits
- Jour d'examen : Répétition, démonstration de laboratoires de terrain, examen

Chargées du cours: EREP (Yves Membrez, Elise Moatti, Nuria Montpart), Educompost (Jacques Fuchs, Ulrich Galli, Konrad Schleiss)



Pour toute question ou information :

EREP SA

Chemin du Coteau 28, 1123 Aclens

Tel : +41 21 869 98 87

E-Mail : info@erep.ch, Site web : www.erep.ch



erep

Traitement et valorisation de déchets
et d'effluents organiques



Lieu :

Hôtel Lacotel, Les Joncs, Route de Salavaux 2, 1580 Avenches

026 675 34 44, <https://www.lacotel.ch/>

Nombre de participants : 10 – 18. En dessous de 10 participants, le cours n'aura pas lieu.

Documents : Le manuel de cours est remis au début de la formation

Dates du cours :

Jour 1 : Mercredi 9 mars 2022 avec souper et nuitée à l'hôtel

Jours 2 : Jeudi 10 mars 2022

Répétition, démonstration d'un laboratoire de terrain et examen : Jeudi 31 mars 2022

Vous recevrez une liste des participants pour le covoiturage et des informations sur le programme du cours avec la confirmation du cours (10 jours avant le cours).

Note : Ce cours est certifié par l'Inspectorat Suisse des installations de compostage et de méthanisation, et a été soutenu dans son développement par la Confédération et les cantons.

Finance de participation

CHF 950.00 (hors TVA)

Les frais de cours comprennent les collations durant les pauses, les repas du midi, le repas du soir du premier jour ainsi que l'hébergement du premier^e au 2^{ème} jour de formation.

Annulation jusqu'à deux semaines avant le cours : CHF 400.00

Annulation ultérieure : totalité des frais

Un participant remplaçant peut assister au cours à la place du participant inscrit.

Une facture sera émise avec la confirmation de la participation.

Une autre facture pour le manuel de cours et les frais d'examen (total de 650 CHF hors TVA) sera émise par l'Inspectorat avec la confirmation de l'inscription à l'examen.

Délai d'inscription : 18 février 2022 par mail à info@umweko.ch ou sur <https://www.umweko.ch/fr/cours>

Adresse de contact en Suisse romande : EREP SA, 021 869 98 87, info@erep.ch

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront examinées dans l'ordre où elles seront reçues.

L'équipe de formation



Yves Membrez, Nuria Montpart, Elise Moatti

Konrad Schleiss, Ulrich Galli, Jacques Fuchs

umweko

LA BIOMASSE EST NOTRE AFFAIRE

UMWEKO GmbH
Dr. Konrad Schleiss

Weinbergstrasse 46
CH-2540 Grenchen

+41 32 653 29 20
info@umweko.ch

www.umweko.ch